

Avis 12-305 du personnel des ACVM - Les demandes de dispense déposées à la fin de l'année

Le présent avis a pour objet d'informer les demandeurs éventuels des dates limites de dépôt et des délais d'examen des demandes de dispense présentées vers la fin de l'année.

Le personnel des autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) vous avertit que toutes les demandes, qu'elles soient déposées ou non sous le régime de l'Instruction 12-201 *Régime d'examen concerté des demandes de dispense*, doivent être présentées soit avant le 10 novembre 2000, soit avant le 30 novembre 2000 dans le cas des demandes relatives à des offres publiques de rachat, pour obtenir une dispense avant le 31 décembre 2000. Nous ferons notre possible pour respecter les délais raisonnables, mais nous ne pouvons garantir que les demandes déposées après ces dates seront examinées ni que les dispenses seront accordées avant la fin de l'année.

Veillez soumettre vos questions sans tarder au personnel ou lui indiquer les problèmes que peuvent vous poser les dates ci-dessus ou le délai de dépôt de toute demande. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

Brenda Leong
British Columbia Securities Commission
Téléphone : (604) 899-6500
Courriel : bleong@bcsc.bc.ca

Marsha Manolescu
Alberta Securities Commission
Téléphone : (780) 422-1914
Courriel : Marsha.Manolescu@seccom.ab.ca

Chris Besko
Manitoba Securities Commission
Téléphone : (204) 945-2561
Courriel : cbesko@cca.gov.mb.ca

Dean Murrison
Saskatchewan Securities Commission
Téléphone : (306) 787-5879
Courriel : dmurrison@ssc.gov.sk.ca

Margo Paul ou Iva Vranic
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
Téléphone : (416) 593-8136/(416) 593-8115
Courriel : mpaul@osc.gov.on.ca
ivranic@osc.gov.on.ca

Josée Deslauriers
Commission des valeurs mobilières du Québec
Téléphone : (514) 940-2199, poste 4351
Courriel : josee.deslauriers@cvmq.com

Shirley Lee
Nova Scotia Securities Commission
Téléphone : (902) 424-5441
Courriel : leesp@gov.ns.ca

Le 31 octobre 2000